



Desjardins

La Caisse Populaire
de Waterloo

Choisir Desjardins,

c'est contribuer à changer
les choses.



Message du conseil d'administration

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Populaire de Waterloo.

Un moteur de développement durable

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 1 349 000 \$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité. Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 49 000 \$ grâce à ce fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un total de 86 425 \$.

Un autre de ces leviers est le Fonds de développement 100 M\$ sur 3 ans lancé en 2016 pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario. Son objectif est de soutenir et de faire rayonner des initiatives et des projets en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins, soit l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes. L'organisme OBV-Yamaska a bénéficié d'un octroi de 150 000 \$.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse Populaire de Waterloo, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

Ensemble, bien préparer l'avenir

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre caisse, vous êtes 8189 à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin d'être plus près de vos besoins.

Nous continuons d'innover dans ce but. Par exemple, c'est maintenant possible de vous identifier de manière sécuritaire sur AccèsD mobile grâce à vos empreintes digitales. Une fois sur AccèsD, vous pouvez personnaliser votre Info solde, faire le dépôt mobile de vos chèques ou encore, d'une simple pression du doigt, faire un dépôt dans votre compte Hop-Ép@rgne. Aussi, en plus d'Apple Pay, Android Pay s'est ajouté à notre éventail de services en 2017. Quant à la nouvelle application de Desjardins Assurances, elle vous offre un accès direct à votre dossier d'assurance en ligne.

Depuis l'automne 2017, la signature électronique vous permet de signer virtuellement vos documents d'hypothèque et toute demande de financement. Au lieu de recevoir votre contrat par la poste, de le signer, de vous déplacer en caisse ou de le retourner par la poste, il vous suffit désormais de cliquer pour signer. C'est une solution sécuritaire et moderne qui vous simplifie la vie. Ce virage numérique est une de nos multiples façons d'être à la bonne place, au bon moment, pour la bonne personne.

Rapport annuel 2017



Vous écouter, nous améliorer

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Cette orientation suggère l'ajout d'un volet au rôle de surveillance, portant sur la manière dont s'exerce la gouvernance de la Caisse. De plus, comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de M. André Thibault, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos 8189 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

Manon Bessette
Présidente





Message de la direction générale

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Populaire de Waterloo et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017. Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 502 906 000 \$, en hausse de 8,8 % par rapport à 2016, la Caisse est en bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

Bilan

Évolution des éléments du bilan (M\$)

	2017	2016	Variation (%)
Actif	228,0	216,9	5,0
Passif	203,8	194,3	4,9
Avoir	24,2	22,6	7,0

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 228 017 000 \$, une hausse de 5 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 197 360 000 \$, en augmentation de 4,9 %.

Le passif de la Caisse est de 203 786 \$, affichant une croissance de 4,9 %. Les dépôts totalisent désormais 159 331 000 \$, une variation à la hausse de 12,4 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont diminué de 17,3 % et se chiffrent maintenant à 40 651 000 \$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 24 231 000 \$, soit une croissance de 7 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 527 000 \$, des excédents à répartir de 960 000 \$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 693 000 \$ et finalement des réserves de 22 051 000 \$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 450 000 \$, tandis que la réserve pour ristourne éventuelle est de 531 000 \$. Votre caisse a également accumulé 75 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec.

RATIOS DES FONDS PROPRES	31 décembre 2017	31 décembre 2016	Norme minimale
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	16,08 %	12,14 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	6,41 %	5,43 %	3,5 %

État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 1 349 000 \$, en hausse de 29,5 % par rapport à l'année précédente.

Évolution des éléments de l'état du résultat (M\$)

	2017	2016	Variation (%)
Revenu d'intérêts	6,1	6,0	2,2
Frais d'intérêts	2,1	1,9	6,7
Revenu net d'intérêts	4,0	4,1	—
Autres revenus	2,3	2,2	2,2
Dotation à la provision pour pertes sur créances	0,101	0,289	(65,0)
Frais autres que d'intérêts	4,9	4,9	(1,4)
Excédents d'exploitation	1,3	1,0	29,5

Le revenu d'intérêts totalise 6 148 000 \$, une augmentation de 2,2 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 6,7 %, pour se situer à 2 089 000 \$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 2 255 000 \$, en hausse de 2,2 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 101 000 \$, soit 0,05 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une faible baisse dans l'ensemble, soit une variation de 14 % pour atteindre 4 864 000 \$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 300 000 \$ ainsi que le versement d'un montant de 60 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

En faire plus avec les technologies

Nous continuons d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou au guichet automatique. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront une expérience simple et efficace. La Caisse continuera, maintenant comme après leur installation, d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

Mettre notre passion à votre service

Nos 30 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

André Thibault

Directeur général



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL

Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,6 % et 0,5 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre	
						2017	2016
PARTICULIERS							
Habitation	102 358 \$						
Consommation et autres	32 698						
Sous-total	135 056 \$	2 581 \$	785 \$	— \$	86 \$	134 970 \$	127 097 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	53 476 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	8 200						
Administration et institutions publiques	628						
Sous-total	62 304 \$	538 \$	128 \$	45 \$	137 \$	62 122 \$	60 498 \$
TOTAL	197 360 \$	3 119 \$	913 \$	45 \$	223 \$	197 092 \$	187 595 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 159 331 000 \$ en hausse de 17 624 000 \$, ou de 12,4 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 74,1 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2017	2016
Particuliers	22 072 \$	10 951 \$	17 737 \$	22 295 \$	45 085 \$	118 140 \$	113 445 \$
Entreprises	12 727	2 816	14 018	5 190	—	34 751	23 050
Secteur public et autres	2 759	2 506	669	476	30	6 440	5 212
TOTAL	37 558 \$	16 273 \$	32 424 \$	27 961 \$	45 115 \$	159 331 \$	141 707 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(119) \$	— %
Gestion Desjardins Capital (INV)	42 354 \$	12,31 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	9 424 681 \$	14,16 %



Rapport du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellement leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables. Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite. Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse, soit les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées, ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 445 049 \$.
3. La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code, soit les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- ◆ la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres, dont 2 soirées consultatives pour la révision de la politique du Fonds d'aide au développement du milieu;
- ◆ les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- ◆ les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- ◆ le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites;
- ◆ la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Diane Gosselin
Présidente



Les dirigeants

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Conseil d'administration

MANON BESSETTE*	Présidente
MICHELINE BROCHU*	Vice-présidente
PIERRE-LUC HÉBERT*	Secrétaire
FRANCIS DESLAURIERS	Administrateur
MARIO PARIS	Administrateur
DENIS PELLETIER	Administrateur
MARIO RODRIGUE	Administrateur
ANNE STAIRS	Administratrice
KATHIA WAITE	Administratrice

Conseil de surveillance

DIANE GOSELIN*	Présidente
JEANNIE COLLIN	Secrétaire
SYLVAIN PAQUETTE	Conseiller

* Dirigeants sortants et rééligeables

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

Bilan de la distinction coopérative



Choisir Desjardins,

c'est contribuer à changer les choses

Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand Mouvement et de nous donner, ensemble, les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

C'est grâce à la confiance de nos membres que la Caisse populaire de Waterloo est un puissant moteur de développement durable. Notre implication et notre générosité, comme tous les traits caractéristiques de notre distinction coopérative, font partie de notre différence. Merci à vous!

c'est faire une différence dans la vie des gens et des communautés

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de notre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres qui, comme vous, acceptent qu'une partie de leur ristourne soit investie dans la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale annuelle. En 2017, 49 000 \$ ont été remis pour appuyer les projets suivants : Maison de la Culture de Waterloo, Polyvalente Wilfrid-Léger, Maison des jeunes, Fondation Desjardins, Fonds C et CRÉAVENIR, Cours pour ta vie, Relais pour la vie (société canadienne du cancer), les fondations de l'hôpital de Granby et de Brome-Missisquoi-Perkins, Club des avirons, Renaissance Lac Brome, Coop solidarité de St-Joachim, Centre d'action bénévole.

c'est aussi soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative

Desjardins a organisé de nombreuses activités pour soutenir la persévérance et la réussite scolaire pendant la Semaine de la coopération 2017. Quelque 7100 employés et dirigeants du Mouvement ont participé à 50 corvées dans les Auberges du cœur et à de nombreux autres projets visant la réussite des jeunes de nos communautés. La somme de 1,5 M\$ a été recueillie dans la seule journée du 19 octobre 2017 pour cette cause.

c'est préparer la relève de nos institutions

Votre caisse croit qu'il est important que la composition de ses conseils représente fidèlement son milieu. Elle a donc mis en place des moyens pour favoriser le recrutement de femmes et de jeunes. Le programme *Jeunes dirigeants de la relève* a d'ailleurs suscité l'intérêt d'une jeune au cours de la dernière année. Elle est maintenant membre du conseil d'administration de la Caisse. Vous désirez participer à la vie et aux décisions de votre caisse? N'hésitez pas à nous en faire part.

c'est offrir des solutions humaines de financement

En collaboration avec des organismes du milieu, votre caisse permet aux personnes qui en ont besoin d'obtenir un accompagnement budgétaire ou un financement adapté à leur situation, soit par :

- ◆ les Fonds d'entraide Desjardins conçus pour apprendre à mieux gérer leurs finances et les aider à combler des besoins essentiels immédiats;
- ◆ le programme de financement CRÉAVENIR créé pour soutenir les jeunes entrepreneurs;
- ◆ le programme Microcrédit Desjardins aux entreprises qui s'adresse aux microentrepreneurs et travailleurs autonomes désirant démarrer ou consolider leur entreprise.

c'est soutenir l'éducation financière des jeunes

Notre caisse participe également au programme de la caisse scolaire. Grâce à celle-ci, les enfants d'âge primaire peuvent apprendre, entre autres, la valeur de l'argent et des biens de consommation ainsi que l'importance de se fixer un objectif d'épargne et de respecter ses engagements. En 2017, ce sont 271 jeunes qui ont participé à la caisse scolaire dans 2 écoles primaires de notre secteur. Le site www.caissescolaire.com propose aux jeunes une foule d'activités, des vidéos et des jeux qui visent à les rendre autonomes, responsables et compétents, à les intéresser aux valeurs de la coopération, à les sensibiliser à l'importance d'une saine gestion financière ainsi qu'à amener leurs parents à participer au processus éducatif de leurs enfants.

c'est confier la gestion d'une caisse étudiante à des jeunes du secondaire

La caisse étudiante est une minicaisse Desjardins à l'école secondaire, gérée par des étudiants bénévoles. Elle leur permet de développer de saines habitudes financières, tout en les initiant au rôle de gestion d'une entreprise coopérative. Nous accompagnons actuellement une caisse étudiante sur le territoire de la Caisse soit la polyvalente Massey-Vanier.

c'est préparer son avenir financier avec Mes finances, mes choix^{MD}

Par l'entremise du programme Mes finances, mes choix^{MD}, Desjardins accompagne les jeunes adultes à une étape de la vie où ils sont confrontés à de multiples décisions financières pour la première fois. Un des buts de ce programme d'éducation est de les aider à devenir des consommateurs responsables, en les préparant à prendre des décisions financières éclairées et à faire les bons choix. Ainsi dans notre région, quelque 65 jeunes ont participé à ces formations.

c'est favoriser l'achat local avec ses BONIDOLLARS^{MD}

Desjardins a mis à jour sa plateforme BONIDOLLARS^{MD} pour en améliorer la consultation, mais aussi afin d'ajouter à son catalogue une offre de produits locaux permettant d'encourager des entreprises locales à but non lucratif.

c'est faire affaire avec une institution de confiance et responsable

Desjardins est passé du 6^e au 5^e rang mondial des coopératives du secteur financier selon la dernière édition du *World Co-operative Monitor*. Au classement global, tous secteurs confondus, nous occupons le 36^e rang, en hausse de quatre positions en comparaison à 2016. Ce classement des 300 plus grandes coopératives du monde, en fonction de leur chiffre d'affaires, est une initiative de l'Alliance coopérative internationale et son partenaire scientifique Euricse.

Nous faisons également partie, pour une septième année consécutive, du top 10 du classement des 50 meilleures entreprises citoyennes canadiennes de *Corporate Knights*. Nous sommes reconnus comme une entreprise responsable, qui sait concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Nous demeurons fidèles à notre mission de répondre aux besoins financiers de nos membres et clients tout en contribuant au mieux-être des personnes et des collectivités. Finalement, nous occupons le 2^e rang des organisations les plus responsables au Québec selon le Baromètre de la consommation responsable 2017 de l'Université du Québec à Montréal.

Faits saillants

LA CAISSE POPULAIRE DE WATERLOO, C'EST :

8189 MEMBRES

12 DIRIGEANTS ÉLUS

30 EMPLOYÉS

502 906 000 \$
DE VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION

178 799 \$
DISTRIBUÉS À NOS MEMBRES ET
À NOTRE COMMUNAUTÉ



Desjardins
La Caisse Populaire
de Waterloo

Siège social

4990, rue Foster
Waterloo (Québec)
JOE 2N0

Téléphone : 450 539-1023
Télécopieur : 450 539-3362

Lundi 10 h à 15 h
Mardi 10 h à 15 h
Mercredi 10 h à 19 h
Jeudi 10 h à 19 h
Vendredi 10 h à 15 h

Centre de services de Lac Brome

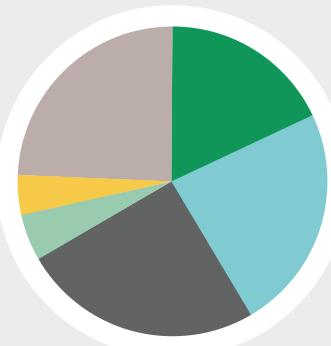
459, rue Knowlton
Ville de Lac Brome (Québec)
JOE 1V0

Téléphone : 450 242-1270
Télécopieur : 450 242-1271

Lundi 10 h à 14 h
Mardi 10 h à 14 h
Mercredi 10 h à 14 h
Jeudi 10 h à 19 h
Vendredi 10 h à 14 h

Fonds d'aide au développement du milieu

49 000 \$
DISTRIBUÉS EN 2017



Éducation	17 %
œuvres humanitaires et services à la communauté	25 %
Santé et saines habitudes de vie	25 %
Développement économique	5 %
Arts et culture	4 %
Coopération	24 %

Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le rapport annuel de La Caisse Populaire de Waterloo, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Manon Bessette
Présidente

Micheline Brochu
Vice-présidente



100 %